



CDAS DU 19 JUIN 2006

L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation du PV du CDAS du 27 mars 2006
- Circulaire relative aux missions et à l'organisation du service social MINEFI
- Compte -rendu d'activité de la délégation pour 2005
- Compte-rendu du sondage BIL
- Questions diverses

1. **Approbation du PV du CDAS du 27 mars 2006 :** La FDSU demande deux modifications : la première concerne l'intervention de Mme JOLY, psychologue, dont les propos ont été mal repris et la seconde , en faisant remarquer à Mr le Président que l'annexe concernant les travaux à la cité Dode n'a pas été jointe. Le docteur Massal demande à ce qu'il soit précisé que Mme Poncet, l'infirmière, travaille dans un local non aéré et borgne...

2. Circulaire relative aux missions et à l'organisation du service social au MINEFI

Cette circulaire fixe le fonctionnement des travailleurs sociaux du MINEFI, elle abroge la précédente qui datait de 1993. Marie-Sylvie Hernandez, assistante sociale, insiste sur le fait que cette circulaire s'adresse non seulement aux travailleurs sociaux mais **également aux différentes directions** du ministère ainsi qu'aux chefs de services.

Pour notre département qui est depuis longtemps pourvu d'une assistante sociale, il n'y aura pas de changements majeurs toutefois il est nécessaire de rappeler les attributions de Mme Hernandez :

- ☛ elle assure une aide individuelle auprès de chaque agent qui en fait la demande (cette demande peut porter aussi bien sur des problèmes financiers, de logement, d'organisation ou autre)
- ☛ elle assure la prévention des risques sociaux par :
 - Un soutien aux agents qui vivent des transitions au cours des étapes de leur vie professionnelle (accueil, mutation, retraite...) elle demande à être systématiquement associée à l'accueil des nouveaux arrivants.
 - Une prise en compte de la situation sociale des agents longuement absents des services pour cause de maladie. Mme Hernandez insiste sur la rapidité de la transmission de l'information pour pouvoir agir au plus vite.
 - Un **accompagnement social** lors des restructurations de services.

Sur ce dernier point, il sera fortement utile d'avoir accès aux statistiques pour juger de l'impact, sur la vie privée des agents, de la politique de restructurations engagée par nos directions.

La circulaire du 21 juillet 2005 est complétée par une note du 3 mai 2006 adressée aux directeurs généraux et chefs de service et fait suite à un groupe de travail conjoint CHSM-CNAS. Elle prévoit une contractualisation des signalements aux services sociaux- médecin de prévention et assistant de service social- par les différents intervenants professionnels des agents en difficulté de vie, personnelle ou professionnelle, financière, de santé etc...

Les premiers intervenants devraient être les services du personnel et/ou la hiérarchie directe de l'agent mais ce peut également être des collèges, les organisations syndicales...

3. compte rendu de l'activité de la délégation pour 2005

Le ministère compte , en Isère, 2425 actifs, 3735 retraités et 1008 enfants âgés de 0 à 14 ans. La délégation a accordé 18 aides pécuniaires et seulement 1 prêt social, ce qui confirme la tendance observée depuis quelques années, à savoir que le nombre d'agents dont les difficultés financières ne peuvent plus se résoudre par l'octroi d'un prêt augmente de plus en plus.

Mr Courtet explique que la DPMA a établi des normes plus strictes pour l'homologation des coins repas des structures isolées, cela explique les demandes de plans aux services demandeurs d'équipement. Pour être homologué, l'espace repos/repas doit **obligatoirement** être muni d'un point d'eau **et** d'une aération ; à défaut, aucun équipement ne pourra être fourni par la délégation.

4. Compte rendu du sondage B.I.L.

Le sondage annoncé dans le précédent compte rendu a fait l'objet de 115 réponses (sur 2425 agents cela représente moins de 5%). De ce fait , il a été décidé la non-exploitation des résultats.

5. Questions diverses

- Cité Dode : Mr Courtet a pris contact avec le conducteur des travaux. Ce dernier explique le retard pris par le chantier par la mise en place de la LOLF, néanmoins, la consultation des entreprises est terminée et le dossier se trouve actuellement au service du Contrôle financier pour visa. Les travaux devraient commencer au début de juillet par 2 mois de préparation. Le chantier est prévu pour 12 mois.
- Les titres restaurant : Mr Amiot rappelle que la gestion des titres restaurant s'effectue au niveau du CNAS (c'est à dire au niveau ministériel) et que la politique actuelle est, autant que possible, de privilégier des conventions avec des restaurants inter administratifs pour la restauration des agents. D'ailleurs, dans le cadre de la réinstallation de plusieurs postes comptables dans le quartier Europole, la délégation a d'ores et déjà pris contact avec le restaurant de GEG .
- Logements « rue des 400 couverts » : suite à notre question à propos des logements réservés, Mr Courtet signale qu'il n'a aucune nouvelle.

les représentants CGT au CDAS de l'Isère :

Rémi GILLET -DGI- 0476393976, Jérôme ARNAUD -DGI- 0476393976

Cathy LESZCZYNSKI -DGI- 0476708583

Marie-Dominique BORDES-HIDEUX -CCRF- 0438701277

Annick GROS -CP- 0476976028, Patrick MARGUET -Douanes- 0476443509,

Annick MALDERA -CP- 0676443509, Danielle APPOURCHAUX -CP- 0660894396